



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 29154

Texte de la question

Mme Chantal Bourragué attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les difficultés rencontrées par les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour contenir les coûts d'hébergement et améliorer la solvabilisation des personnes accueillies dans ces établissements. En 2006, la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (MECSS) proposait un certain nombre de solutions de financement de la perte d'autonomie et un possible transfert expérimental de cette gestion aux départements. Consciente que dans le cadre de la prise en charge du 5ème risque de protection sociale, la sécurité face à la dépendance constitue une priorité du Gouvernement, elle souhaite connaître les suites données à ce rapport et des résolutions qu'elle entend prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Bourragué](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29154

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 août 2008, page 6693

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)